

02/04/2013 11:34:00

## "Choc de simplification": premières propositions de Matignon

PARIS, 2 avr 2013 (AFP) - Matignon a présenté mardi de premières mesures, dont un "moratoire" sur les nouvelles normes, l'évaluation de politiques publiques et la "rationalisation des achats" de l'Etat, pour créer le "choc de simplification" promis par François Hollande.

Le Premier ministre Jean-Marc Ayrault a réuni mardi matin un Comité interministériel pour la modernisation de l'action publique (Cimap), le deuxième depuis décembre, auquel ont participé l'ensemble des ministres.

A l'issue de ce Cimap, Matignon a présenté de premières mesures censées provoquer le "choc de simplification" que le chef de l'Etat appelle de ses vœux.

Le chef du gouvernement a ainsi décrété un "moratoire général sur les normes". "Dorénavant, aucune proposition de texte réglementaire nouveau ne sera acceptée si elle ne s'accompagne pas d'une simplification équivalente", a précisé Matignon dans un communiqué.

Dans un récent rapport, les élus Jean-Claude Boulard (Parti socialiste) et Alain Lambert (divers droite) ont évalué à 400.000 le nombre de normes qui régissent la vie économique et sociale française.

Le gouvernement souhaite en outre "rationaliser" la politique des achats publics. Cette "rationalisation" doit permettre des économies de 2 milliards d'euros d'ici 2015 et de 900 millions d'euros à l'hôpital public d'ici 2014.

Une "quinzaine d'agences" de l'Etat vont être "regroupées ou supprimées", annoncent aussi les services du Premier ministre.

Matignon confirme aussi le recours aux ordonnances "dès la fin du mois" en matière d'urbanisme et de construction.

Le gouvernement poursuivra sa politique d'évaluation de politiques publiques, entamée en 2012. Neuf nouvelles évaluations sont lancées, dont "l'accueil et l'orientation des demandeurs d'asile", "l'articulation entre le régime d'assurance chômage et les régimes de solidarité" ou encore "l'aide à l'insertion professionnelle des jeunes" et "la politique en faveur de la baisse des coûts de construction" de logements.

Enfin, Matignon entend faciliter les démarches administratives des particuliers et des entreprises en développant les services en ligne, comme la "pré-plainte" sur internet.  
mat-kp/rh/ggy